

Il aurait dû, cependant, être un peu habitué à ce genre d'aventures, puisque c'était la troisième ou quatrième fois qu'il brûlait depuis quatre mois. La construction du four était, dit-on, très défectueuse ; mais quoiqu'il en soit, il est évident qu'il devait y avoir quelque chose quelque part.

Le Dr Morin, levé le premier en toute hâte, s'était bravement mis à la pompe et chacun ayant jeté un peu d'eau sur le feu et beaucoup à côté, on réussit à tout éteindre après une heure de travail.

Tant d'ardeur avait altéré les travailleurs, et l'un d'eux ayant demandé de l'eau fraîche, un voisin lui apporta aussitôt une tasse pleine.

A peine avait-il avalé une gorgée de son contenu qu'il demeura bouche béante, puis se livra à des contorsions étranges et finit par crier :

— Je suis brûlé... j'ai la gorge en feu.

Ce n'était pas de l'eau, mais du whiskey pur et à triple force.

Et ce fut avec satisfaction que je regagnai plus tard mon lit, en songeant aux étranges choses que je venais de voir : un assuré qui gémissait, un incendie dans un pays producteur de matières combustibles et l'eau changée en alcool.

Le lendemain j'appris qu'en réalité on se piquait beaucoup le nez dans cette localité, où la vente de boissons fermentées est interdite, et que le village était toujours menacé de destruction, faute de moyens suffisants pour combattre un incendie.

Pour le moment je voulus reprendre mon rêve où je l'avais laissé, mais le fil était rompu et j'en fus réduit à faire un autre songe dans lequel le boulanger, l'alcool et les ruines amoncelées jouaient un grand rôle.

Je ne vous dirai pas toute la vérité sur le reste de mon séjour en ce pays, mais je puis assurer que je découvris d'excellents gisements d'amiante, et que j'espère en tirer parti.

* * Assez causé de choses dont le succès est aussi hypothétique, c'est à-dire de fortune, d'avenir, etc., deux mots au sujet non de rêves mais de réalités.

Ainsi que vous le savez, notre artiste P. Hébert est arrivé il y a quelque jours avec deux œuvres terminées. Une famille d'Abénaquis, groupe splendide en bronze, érigé à l'entrée principale du Palais du gouvernement de Québec, au-dessous de la fontaine monumentale, et Frontenac, statue de bronze également qui va se dresser à la place qui lui est réservée dans la façade du même palais.

Nos hommes d'état ont enfin compris que l'histoire d'un peuple ne s'écrit pas seulement sur le parchemin, mais se complète par le bronze. L'écrivain, le peintre et le sculpteur, sont les trois unités qui travaillent constamment à perpétuer la mémoire de nos grands hommes et de leurs hauts faits. Les anciens le savaient si bien que c'est souvent grâce aux œuvres de marbre et de bronze qu'ils ont laissées, que nous éclaircissons des points qui, sans cela, seraient restés un peu obscurs pour nous. Une statue, une simple médaille parfois, valent un volume d'histoire, et la Famille d'Abénaquis d'Hébert, sera la seule qui restera bientôt de toute une race qui disparaît, et c'est dans cette œuvre faite avec soin que les historiens et les ethnologues de l'avenir étudieront les traits et caractères distinctifs de cette nation qui n'aura plus de représentants.

Je ne puis, à la fin d'une causerie entrer dans les considérations que méritent ces bronzes qui ont coûté à son auteur des années de travail, mais j'y reviendrai après leur inauguration qui aura lieu vers le 15 de ce mois, si je suis bien informé.

Hébert ne restera que très peu de temps en Canada, car là-bas, son atelier de Paris réclame sa présence et il se hâtera d'y retourner afin de terminer ses œuvres ébauchées : Lévis, Moncalm, la Poésie, l'Histoire, la Religion, la Patrie, etc.

Les citoyens de Montréal vont-ils se montrer dignes de notre artiste et d'eux mêmes ?

Ils offrent banquets, réceptions et bals au jeune prince de Galles, dont le principal mérite jusqu'à présent est d'être le fils de son papa, mais qui a, je le reconnais, droit à des égards spéciaux, que vont-ils faire pour un Canadien qui s'est fait un nom et qui occupe une place remarquable dans le monde artistique ?

Quand Polygnote eut peint, à Delphes, la prise de

Troie, les représentants des cités grecques lui adressèrent des remerciements solennels et lui assignèrent des logements, aux frais du trésor public dans toutes les villes de la Grèce.

Lein Ledieu

L'ANGLIFICATION

ÉTUDE

Comme je vous l'ai promis, ami lecteur, je reviens sur cette importante question de l'anglification, et nous allons l'étudier ensemble sur toutes les faces.

Remontons cinquante-trois ans en arrière, et voyons : Le pays est dans une agitation extrême ; les troupes anglaises parcourent les campagnes, portant en tous lieux la terreur et la dévastation, inondant la contrée d'un sang innocent.

Mais quels sont ces hommes, munis de fusils de chasse, de faux, de haches, qui, malgré leur petit nombre, défendent avec le courage du lion leur église profanée, leurs femmes et leurs enfants bien-aimés ? Ah ! admirons l'héroïsme, la bravoure de ces martyrs de la liberté ! Inclignons-nous, ce sont nos pères !

Mais pourquoi ces combats sanglants, pourquoi ces cris, ces gémissements, pourquoi cette immense douleur, cette grande désolation, pourquoi tous ces échafauds terrifiants ?... Pourquoi !... Demandez à l'histoire ! Elle vous dira que nos pères, depuis le traité honteux de Paris, ont été bafoués et méprisés.

Les maîtres voulaient les anglifier, leur arracher cette foi sublime qui guidait comme un phare lumineux, leur marche sur l'océan du temps, cette langue si belle qu'ont parlé les Racine et les Corneille, ces institutions nombreuses qui, par leur vitalité, semblaient assurer aux Canadiens-Français un avenir glorieux, ces lois basées sur la plus haute sagesse, ces coutumes dont la simplicité et la douceur provoquaient l'admiration des étrangers.

Heureusement, John Bull n'a pu réussir, et pourquoi ? Parceque nous avons toujours eu à nos côtés un homme qui par sa noblesse, son désintéressement et son patriotisme, a été le protecteur envoyé de Dieu pour veiller aux intérêts de notre race : j'ai nommé le prêtre !

Les patriotes de trente-sept furent défaits, mais leur cause fut conquise ; cette révolte a eu sur nos destinées, quoiqu'en disent plusieurs de nos historiens, un bon effet ; elle montra pour toujours aux Anglais l'impossibilité de nous ravir par la force ce que nous avons de plus cher, notre foi et notre langue. Voyant dans le prêtre canadien l'homme invincible contre lequel se heurteraient en vain tous leurs projets d'anglification, les fils d'Albion accablèrent de leur haine et de leurs sarcasmes ce précieux défenseur de nos droits ; mais tant que notre peuple aura le bonheur de posséder dans son sein des prêtres comprenant la haute et sublime mission qui leur est assignée dans ce pays d'avenir, le drapeau national sera respecté partout où il déploiera ses replis gracieux ses trois belles couleurs.

Depuis cinquante ans, les Canadiens-français ont prospéré ; puisant en eux mêmes cette force étonnante, cette activité incroyable qui effrayent plus qu'on le croit les vainqueurs de 1760, ils couvrent à l'heure qu'il est une immense étendue de pays.

La fécondité de la femme canadienne est devenue le cauchemar de John Bull ; il n'est pas rare de trouver parmi nous une famille composée de dix à quinze enfants ; à quoi cela est-il dû ? à la simplicité de nos mœurs, à notre amour du foyer et à nos habitudes régulières.

Messieurs les Anglais comprennent tout cela ; ils savent bien que nous tenons à notre foi, parce que c'est elle qui nous a rendus forts, et à notre langue parce que nous la tenons de nos pères mourant pour la liberté sur les vastes plaines d'Abraham, en jetant au vent avec leur dernier soupir ces pa-

roles sublimes dont l'écho est parvenu jusqu'à nous : Vive la France !

N'ayant pu réussir dans leurs premiers projets d'anglification, ils en essaient un autre, peut être plus dangereux, parcequ'il a une apparence qui charme et qui entraîne : celui des titres, des récompenses en un mot de tout ce qui flatte l'orgueil humain.

(A suivre)

Pierre Bidard

LE PREMIER PARLEMENT CANADIEN

Par la constitution qui entra en vigueur le 26 décembre 1791, le Canada fut divisé en Haut et Bas-Canada.

Au mois de mai 1792, le Bas-Canada fut subdivisé en 6 collèges électoraux urbains et en 21 comtés ou collèges électoraux ruraux, élisant chacun deux membres, excepté trois qui n'eurent le droit que d'en élire un chacun.

Ce parlement eut quatre sessions : la première ouverte le 17 décembre 1792 fut prorogée le 9 mai 1793, la deuxième ouverte le 11 novembre 1793 fut prorogée le 31 mai 1794, la troisième ouverte le 5 janvier 1795 fut prorogée le 7 mai 1795 et enfin la quatrième ouverte le 20 novembre 1795 fut prorogée le 7 mai 1796.

Voici les noms des députés élus pour ce parlement :

Gaspé : Ed. O'Hara.

Cornwallis : P. S. Panet ; Jean Digé.

Devon : Frs. Dambourgès ; Jas. Tod.

Hertford : P. Marcoux ; Louis Dunière.

Dorchester : G. E. Taschereau ; L. de Salaberry.

Buckinghamshire : A. Juc. Duchesnay ; J. M. Tonnancour.

William-Henry : John Barnes.

Richelieu : Pierre Guerout ; Benj. Cherrier.

Bedford : J. B. M. H. de Rouville.

Surrey : Philippe de Rocheblave ; Franc. Mailhiot.

Kent : René. Boileau ; Pierre Legras Pierre-ville.

Huntingdon : Hyp. St-George Dupré ; G. C. Lorimier.

York : M. E. G. de Lotbinière ; P. G. de Bonne.

Montréal : Jos. Papineau ; James Walker.

Montréal-ouest : James McGill ; J. B. Durocher.

Montréal-est : Joseph Frobisher ; John Richardson.

Essingham : Jacob Jordan, Joseph La Croix.

Leinster : Frs. Ant. Laroque ; Bonav. Panet.

Warwick : P. P. M. La Valtrie ; Louis Olivier.

Trois-Rivières : John Lees ; Nicholas St Martin.

Saint-Maurice : Thomas Coffin ; Augustin Rivard.

Hampshire : Mathew McNider ; Jean Boudreau.

Quebec : L. de Salaberry ; David Lynd.

Quebec haute-ville : J. Ant. Panet ; William Grant.

Quebec basse-ville : Robert Lester ; John Young.

Northumberland : Pierre Bédard ; Joseph Dufour.

Orléans : Nic. Gaspard Boisseau.

Le parlement siégea dans le palais épiscopal, édifice brûlé il y a sept ou huit ans et situé à l'endroit même où l'on va élever l'hôtel Fortress à la haute ville de Québec.

Les députés s'occupèrent de l'éducation, des finances, des charges seigneuriales, des chemins, du numéraire en cours dans le pays, etc., etc.

La chambre était divisée en deux camps : le parti anglais composé de seize membres que les Canadiens avaient élus pour montrer leur désir de voir régner la concorde, et le parti canadien qui avait pour chef M. Panet.

Pierre Georges Roy